

14 mars 2017 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le "Plan 500 000 formations", à Montargis le 14 mars 2017.

Monsieur le Maire,

Merci pour l'accueil que vous nous réservez ici dans votre ville. J'ai compris que c'était Vénus qui était ici symbolisée par Pôle Emploi. Ce qui n'était pas forcément évident dans les représentations que l'on a du service public de l'emploi.

Je voudrais remercier Pôle Emploi parce qu'au-delà de ce lieu qui est tout à fait fonctionnel et agréable, il y a des agents, des conseillers, qui se dévouent pour ce qu'il y a de plus essentiel pour la femme et l'homme qui cherchent un emploi : trouver une satisfaction professionnelle et une dignité par le travail.

Il est vrai que lorsque j'ai lancé le « Plan 500 000 Formations », j'étais parti de ce constat qu'un chômeur sur trois était sans qualification. Le premier devoir, c'est de permettre à tout demandeur d'emploi de pouvoir accéder à une formation, pas pour attendre, mais pour aller avec plus de chances vers l'emploi.

Quand j'ai annoncé le « Plan 500 000 », c'était un doublement de l'activité de formation qui se faisait jusqu'à présent. Les plus sceptiques il y en a toujours ont haussé les épaules, d'autres ont dit que tout cela était fait pour dégonfler les statistiques. Non. C'était fait pour que les demandeurs d'emploi puissent trouver des solutions et pour que les entreprises puissent disposer de personnels qualifiés. Car, vous l'avez dit, il y a des entreprises qui s'installent, des entreprises qui se développent, des entreprises qui cherchent de la main d'œuvre et qui ne trouvent pas nécessairement le personnel correspondant aux qualifications exigées.

Nous avons donc un double devoir. Un devoir vis-à-vis des salariés, des demandeurs d'emploi, consistant à les orienter vers les filières professionnelles correspondant aux métiers de demain. Et un devoir vis-à-vis des entreprises qui cherchent à recruter et ne trouvent pas nécessairement, et se privent alors de commandes, de débouchés, de marchés, donc de création d'activité. Pour atteindre ce résultat - en un an nous sommes arrivés à plus de 90% de l'objectif fixé, qui paraissait très difficile à atteindre - il a fallu une mobilisation de tous.

D'abord, de Pôle Emploi. Je voudrais remercier à mon tour tous les agents de Pôle Emploi, parce qu'il fallait changer un certain nombre d'habitudes, de pratiques, être capable de trouver des formations qui donnent des chances, pas des formations « parkings » comme on le disait souvent « vous m'envoyez en formation parce que vous ne savez pas que faire de moi ». Il s'agissait de proposer des formations qualifiantes.

Il y a eu aussi une réelle mobilisation des partenaires sociaux, avec cette volonté de faire contribuer certains fonds gérés par les partenaires sociaux pour compléter les financements au-delà de ce que pouvaient apporter l'Etat et les Régions.

Sans les Régions - au-delà des sensibilités politiques - nous n'aurions pu atteindre notre objectif. Les Régions ont fait ce choix non pas pour satisfaire le Gouvernement enfin pas toutes mais parce que c'était aussi l'intérêt de leur territoire, l'intérêt des populations qui y vivent, l'intérêt des entreprises. Elles se sont donc pleinement engagées.

Forts de ce succès, nous nous sommes posé la question : que faire en 2017 ? Il fallait que l'Etat dégage des moyens financiers, que les Régions puissent signer de nouvelles conventions la région Centre-Val de Loire va le faire et qu'il y ait un abondement par les partenaires sociaux, ce qui a

Centre-val de Loire va le faire et qu'il y ait un abondement par les partenaires sociaux, ce qui a été également réalisé.

Mais nous sommes toujours sous tension. Il y a des métiers sous tension, il y a des administrations sous tension, et des services publics sous tension qui font en sorte de proposer les meilleurs parcours possibles aux demandeurs d'emploi.

Il y a des situations individuelles très différentes, on en a un certain nombre d'illustrations aujourd'hui. Des personnes qui sont depuis longtemps en dehors du marché du travail. D'autres qui ont connu une rupture professionnelle récente mais qui peuvent rapidement retrouver un emploi. D'autres encore qu'il faut aider à se reconvertir, parce que c'est leur choix ou parce que c'est une nécessité. Vous avez été capables de fournir des formations très diverses, parfois de très courte durée en lien avec un employeur et un poste précis, parfois plus longues et ainsi que des accompagnements de longue durée, notamment avec des personnes d'origine étrangère qui ont besoin d'entrer dans un processus d'apprentissage du français, d'accompagnement global, d'acquisition du permis de conduire, etc. C'est le rôle des conseillers et c'est irremplaçable.

Je m'étais interrogé : est-ce que Pôle Emploi sera capable de se transformer, face à l'Internet, face à ses concurrents ? Est-ce qu'un grand service public comme Pôle Emploi dont la création remonte à 1967 avec l'ANPE qui a ensuite fusionné avec le réseau des ASSEDIC est capable de faire cette transformation aussi ? Eh bien, vous l'avez démontré, vous avez été capables d'opérer cette transformation, en quelques années, tout en gardant le facteur humain. C'est-à-dire que, même s'il y a, heureusement, de la dématérialisation, on est toujours capable de fournir un conseil, et de faire en sorte que chaque demandeur d'emploi ait un correspondant ou une correspondante à qui il peut s'adresser. Cela est très précieux.

Donc, je crois que c'est une belle opération qui a été lancée et qui a exigé du service public qu'il soit à la hauteur de la mission qui lui avait été confiée. C'est le cas de Pôle Emploi. Au moment où on s'interroge sur le rôle des services publics, on voit bien qu'ils savent se transformer, se personnaliser, se moderniser, pour être à la hauteur de l'exigence qui est portée sur eux.

Un dernier mot sur le conseil en évolution professionnelle. Comme l'a dit Clotilde VALTER, il est issu de la loi du 5 mars 2014 réformant la formation professionnelle, laquelle loi avait été précédée par un accord national interprofessionnel entre les partenaires sociaux. Tous les syndicats ne l'avaient pas signé, mais enfin celui qui est représenté ici l'avait signé, je peux donc le saluer. Le législateur a respecté la volonté des partenaires sociaux de modifier les règles de financement de la formation professionnelle, de créer un compte personnel, de développer la formation des demandeurs d'emploi, et d'offrir à tout actif un conseil sur son devenir professionnel. 1,3 million de prestations de conseil de cette nature ont pu être données. C'est une profonde évolution, pour ne pas dire une révolution. Et tout ce mouvement va trouver sa consécration dans le compte personnel d'activité.

Cela paraît peut-être abstrait, mais le compte personnel d'activité reprend le compte personnel de formation, en y ajoutant des droits supplémentaires, pour permettre à tout salarié, à tout actif, d'acquérir au fil des années un certain nombre d'heures de formation - deux fois plus élevé pour ceux qui sont sans qualification. On doit ainsi pouvoir se former à tout moment de la vie. Et pour les jeunes sortis sans aucun diplôme du système scolaire, il y a une dotation de départ, un droit à suivre un cursus qualifiant. Cela va être un changement profond dans les relations au travail et dans la possibilité d'évoluer tout au long de sa vie.

Voilà ce que l'on cherche. Ce n'est pas simplement même si c'est beaucoup donner un emploi. Ce que l'on cherche, c'est donner un meilleur emploi, pour le salarié comme pour l'employeur. Je voudrais vraiment remercier tous ceux qui ont témoigné ici, parce que c'est la preuve d'un engagement très fort, du demandeur d'emploi pour trouver un travail, de l'employeur pour offrir le meilleur emploi possible, et pour le service public pour proposer le meilleur soutien avec les partenaires sociaux et les Régions et je n'oublie pas l'Etat, parce qu'il a mis quand même près d'1 milliard d'euros dans cette belle opération ! 1 milliard, cela justifie qu'on se soit tous mobilisés autour de cet enjeu qui est d'abord un enjeu humain.

Merci à tous d'y avoir contribué.